



SNUipp-FSU

# (fenêtres sur) cours . 09

Prix du n°:0,6 € Imprimé par nos soins

**Bulletin trimestriel de la section de l'Ariège du SNUipp**

Directeur de publication: J-M Rousset, 16 Av de Sibian 09000 FOIX  
N°ISSN:1264-8280 N°CPPAP: 0517 5 06800

## Rythmes scolaires, budget, conditions de travail des enseignants, **TOUS EN GREVE LE 5 DECEMBRE !**

### **Le SNUipp-FSU appelle à la grève, pourquoi ?**

- **Un journée de grève, ça compte !** Oui, c'est un effort financier mais les sujets sont d'importance, pour l'école, les élèves, nos conditions de travail. C'est notre quotidien et celui des élèves qui sont en jeu.
- **Une mobilisation pour peser sur les discussions « métier » qui s'ouvrent au ministère : direction d'école, RASED, formateurs, carrière...** Les propositions du ministre sont bien en deçà des attentes (voir notre site). Une grève massive sera un appui important pour vos représentants syndicaux afin d'obtenir des avancées concrètes !
- **Une mobilisation avec un message clair.** Une autre réforme des rythmes scolaires, un budget ambitieux pour la transformation de l'école, l'amélioration de nos conditions de travail (lire page 2).
- **Une mobilisation qui rassemble.** Ne nous laissons pas enfermer par des discussions trop catégorielles (directeurs, RASED, conseillers pédagogiques, PEMF...). Le SNUipp agit pour l'unité de toute la profession. Les avancées pour les uns et les autres, c'est tous ensemble que nous les obtiendrons !
- **Une mobilisation qui se construit dans le temps.** Depuis un an maintenant le SNUipp-FSU dénonce une réforme des rythmes précipitée et imposée aux personnels. Nous agissons à tous les niveaux. Après des courriers au ministre, une pétition de 25 000 signatures, une quinzaine d'actions, l'heure est maintenant à l'action massive des personnels par une journée de grève nationale.
- **Une mobilisation pour favoriser le débat dans l'opinion.** Les sondages et les mobilisations montrent que la façon dont se met en place cette réforme des rythmes, pourtant nécessaire, est loin de faire l'unanimité. Par leur mobilisation, les enseignants doivent faire entendre leur point de vue de professionnels.

Déposé le 25 novembre 2013

**Se syndiquer  
c'est le moment !**

**Supplément  
spécial  
promotions  
2013/2014**

#### SOMMAIRE

- p. 2 les raisons de la grève
- P. 3 infos pratiques grève
- P. 4 infos diverses ariège
- p. 5 et 6 compte rendu CHSCT
- P. 7 et 8 réunion d'information syndicale
- P. 9 bulletin d'adhésion
- P. 10 demande de prélèvement

Supplément spécial promotions

**SNUipp-FSU 09** 13 rue du Lieutenant Paul Delpech 09000 Foix Tel 05 34 09 35 97  
e-mail : [snu09@snuipp.fr](mailto:snu09@snuipp.fr) Site du SNUipp 09 : <http://09.snuipp.fr>



## **Grève nationale le 5 décembre dans les écoles**

### ***Pour la réussite des élèves, la vraie priorité, c'est la transformation de l'école !***

#### ***Rythmes scolaires, budget, conditions de travail des enseignants, le ministre doit répondre !***

Aujourd'hui, les écoles primaires sont en proie à un climat d'exaspération. Le mécontentement voire la colère s'expriment sur la question des rythmes scolaires devant le refus du ministre d'ouvrir des négociations pour remettre à plat cette réforme. Celle-ci est le révélateur d'une dégradation des conditions d'exercice du métier dans une école abimée par des années de suppression massive de postes.

On ne peut pas continuer dans ce climat de trouble dans les écoles. Les enseignants ont besoin de sérénité pour bien travailler à la réussite des élèves et en confiance avec les familles. La priorité au primaire ne peut pas se résumer à une réforme des rythmes mal pensée et contestée. Pendant ce temps là, la nécessaire transformation de l'école reste à quai et ce d'autant que l'investissement budgétaire ne se traduit pas encore par une vraie « priorité au primaire » : les mesures pour la direction et le fonctionnement de l'école sont très décevantes, la formation continue reste exsangue, le plus de maîtres que de classe avance à petit pas, ... Avec 30 000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine, les effectifs dans les classes vont rester chargés.

Où est la priorité au primaire quand le ministre envisage une mesure d'allègement du temps de service pour les enseignants de collège d'éducation prioritaire mais pas pour les enseignants des écoles qui, pourtant, vivent les mêmes réalités professionnelles ( travail en équipe, relation aux familles, collaborations éducatives) ?

Maintenant, ça suffit ! La priorité au primaire marche à l'envers. L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves. Et les vraies priorités sont les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. Le ministre doit y répondre sans attendre. Le SNUipp-FSU décide d'appeler les enseignants des écoles à faire grève massivement le 5 décembre pour :

#### **Une autre réforme des rythmes.**

- Suspension et ouverture immédiate de discussions pour écrire un nouveau décret des temps scolaires
- Remise à plat partout où les écoles le demandent
- Pour tout changement à venir, accord obligatoire des conseils d'écoles

#### **Un budget ambitieux pour la transformation de l'école :**

- une baisse des effectifs par classe
- un renforcement des RASED par des créations de postes et des départs en formation
- une montée en charge du plus de maîtres que de classes
- un renouveau de la formation continue des enseignants
- un alignement de l'ISAE sur l'indemnité du second degré
- des mesures concrètes pour l'éducation prioritaire avec une réduction du temps d'enseignement pour les PE comme pour les professeurs du collège

#### **L'amélioration des conditions de travail :**

- du temps pour travailler en équipe : 3 h hebdomadaires libérées,
- une amélioration des décharges de direction pour le fonctionnement de l'école
- respect de la professionnalité des enseignants : fin du caporalisme et des injonctions

## Grève nationale le 5 décembre Qui appelle à la grève ce jour-là ?

Le SNUipp-FSU, les syndicats CGT, FO et SUD des enseignants des écoles et des agents territoriaux.

**La grève devient nationale et unitaire, agissons ensemble !**

### Pour que notre grève soit visible : tous à Foix le 5 décembre !

Les rendez-vous de la grève

- 10h sous la halle de Villote : rassemblement et prises de parole.
- 11h manif
- 12h Assemblée Générale.  
(lieu à définir)



### **Déclaration d'intention de grève Attention aux délais !**

**Le SNUipp-FSU rappelle son opposition au SMA (Service Minimum d'Accueil) et à l'entrave au droit de grève qu'il constitue. Nous interpellons le ministre pour qu'il revienne sur cette mesure du précédent gouvernement !**

#### **Déclaration d'intention de grève :**

Elle est obligatoire mais ce n'est qu'une déclaration d'intention, elle ne présage en rien votre participation effective à la grève (c'est uniquement pour que l'administration informe les mairies qui peuvent mettre en place le service minimum d'accueil). **Même si vous n'êtes pas encore sûr de faire grève, envoyez votre déclaration d'intention !**

A envoyer à l'IA service MP1 mais pas à l'IEN.

#### **3 modalités d'envois :**

- **Par courrier postal** : IA, service MP1 7 rue du Lieutenant Paul Delpéch BP 40077 09008 FOIX cedex.  
Attention acheminement postal parfois très long, c'est la date d'arrivée à l'IA qui compte. Le fax ou le mail seront à privilégier.
- **Par Fax** : FAX I.A. : 05 67 76 52 00
- **Par mail** : 1 seule et unique adresse : [ia09.loi2008-790@ac-toulouse.fr](mailto:ia09.loi2008-790@ac-toulouse.fr)
  - Les mails doivent être envoyés depuis la **boîte professionnelle** (email : [ac-toulouse.fr](mailto:ac-toulouse.fr)) pour des raisons d'authentification. Seule les mails envoyés depuis l'adresse professionnelle seront pris en compte
  - nom, prénom, l'affectation, et l'école prévue le jour de la grève ainsi que le jour et l'heure de début de grève. Tout mail qui ne respecterait pas ces consignes serait considéré comme nul.

**ATTENTION : votre déclaration d'intention doit être parvenue à l'IA  
le lundi 2 décembre à minuit au plus tard !**

**Gardez une preuve de votre envoi. Si vous craignez que votre courrier n'arrive pas dans les temps, téléphonez aux services pour les informer de votre envoi. 05 67 76 52 47.**

## Infos diverses

**Changer de département :  
plus que quelques jours !  
Fermeture du serveur le 3 décembre à 12h**

lire notre dossier complet sur notre site. N'hésitez pas à contacter vos délégués du personnels.

À la fermeture du serveur vous allez recevoir la confirmation de votre demande de changement de département sur votre boîte iprof.

**ATTENTION : pour le vendredi 13 décembre au plus tard :  
retour des accusés de réception à l'IA de l'Ariège avec toutes  
les pièces justificatives.**

**TR et BFC  
Bien lire  
le récapitulatif de ses  
déplacements.**

On nous signale des erreurs sur certains remboursements de déplacement. Des distances dont le kilométrage n'est pas exact, des oublis de certains remplacements.

En cas d'anomalie, contactez les services et vos délégués.

### Prochaine CAPD mardi 3 décembre

#### Ordre du jour :

Désignation des responsables de RPI lors d'une fusion de conseils d'écoles

Informations et questions diverses

Contactez-nous si vous souhaitez que la CAPD aborde des sujets en questions diverses.

### **Marchons contre le racisme, le 30 novembre à Pamiers et partout en France**

Un climat nauséabond s'installe dans notre pays. Le garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Christiane Taubira, a subi ces dernières semaines des attaques racistes venues de temps obscurs que l'on croyait révolus. Les déclarations racistes d'une candidate du Front national, les invectives d'enfants, téléguidés par leurs parents, traitant la ministre de la Justice de « guenon », sont une souillure pour la République.

Ces propos attaquent frontalement des millions d'êtres humains originaires d'Afrique, des Caraïbes, des Amériques, de l'Océan indien, citoyens français ou non et dont les aïeux ont été jadis martyrisés du fait de leur couleur de peau. Ils constituent une atteinte violente contre toutes et tous car ils visent au cœur le pacte républicain.

Nous condamnons solennellement cette dérive raciste, de même que les actes et propos qui en ont permis la maturation. Nous n'admettons pas que des millions de personnes soient déniées dans leur humanité et leur citoyenneté, que ce soit en raison de leurs origines, de leur situation sociale, de leur culture, de leur religion... Nous ne supportons pas que des boucs émissaires soient désignés comme les responsables de nos maux et comme des menaces sur notre avenir.

Alors que la France doit affronter les énormes défis liés à la dégradation économique, au chômage et aux inégalités, face à ceux et à celles qui veulent aviver les souffrances sociales, les peurs et les colères, nous nous dressons pour affirmer avec force : la République n'a d'avenir qu'égal, solidaire et fraternelle.

C'est pourquoi nous appelons toutes celles et ceux qui ont à cœur les valeurs de l'humanité, toutes celles et ceux qui veulent opposer l'égalité et la fraternité aux visages hideux du racisme à participer à une **marche**

**le 30 novembre 2013.**

**Pamiers, 10h30, square du souvenir français (près de la gare).**

Premiers signataires : CGT, Collectif Couserans-Palestine, FO, FSU, LDH, UNSA, RESF...

### CTSD et CDEN

#### **Jeudi 28 novembre au matin**

- Changement d'horaire d'écoles
- Passage à la semaine de 9 demi journées pour 9 écoles

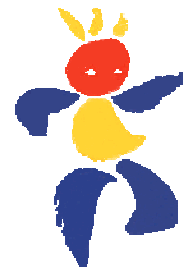
### **ATTENTION**

#### **2ème consultation sur les programmes**

Elle est prévue au mois de juin pour donner un avis sur les nouveaux programmes. **Cette fois-ci le temps sera pris sur les 18h d'animations pédagogiques !** Mais l'administration ne dit rien pour l'instant. Comment ferons-nous quand toutes les animations seront faites ?

Le SNUipp interpellera la DASEN lors de la CAPD du 3 décembre.

# COMPTE RENDU DU COMITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013



Pour l'administration : Mmes Clarac, Abeilhé, Bauzou, Gandarillas et M. Claverie ; pour la FSU : Mmes Bronner, Cros, Gasulla, Richardeau, Rigal ; pour le SE-UNSA : Mmes Gonzalès, Ferrigno, Sans et M. Bonnel ; Inspecteur santé et sécurité au travail : M. Laveilhé

**SNUipp-FSU**

**Approbation du CR du CHSCT du 6/06/2013** : cela n'a pu se faire, le document n'étant pas encore finalisé.

## **Répartition des décharges pour les représentants du personnel siégeant au CHSCT départemental**

Attribution par le CHSCT académique de 0,75 ETP pour l'Ariège réparti comme suit : 0,42 à la FSU et 0,33 au SE-UNSA. Le SE-UNSA demande que cette dotation soit connue en fin d'année scolaire afin de pouvoir prendre en compte les emplois du temps des différents personnels. Le CHSCT valide cette demande.

## **Bilan des inspections effectuées par l'Inspecteur santé et sécurité au travail en 2012/2013**

Sur l'académie, 8 écoles ont été inspectées dont l'école élémentaire Marcel Pagnol à Mazères ainsi que 8 collèges dont le collège de Mazères.

Pour l'école élémentaire Marcel Pagnol à Mazères, Mme la DASEN n'a pu transmettre la notification de recommandations car ces dernières ne sont pas encore validées par l'IEN de la circonscription.

## **Plan des inspections de l'Inspecteur santé et sécurité au travail pour 2013-2014**

La réglementation stipule que les écoles maternelles et élémentaires situées sur un même site mais ayant deux directions désignent un responsable unique en matière de risques d'incendie et de panique. Les inspections porteront donc sur de tels sites.

Par ailleurs, le plan national de prévention porte sur les risques chimiques liés à l'enseignement des sciences dans les lycées. Seront donc inspectés des lycées professionnels de l'académie.

## **Document Unique et logiciel MARGUERITE (Méthode Académique de Recherche et de Gestion dans les Unités -de travail- pour l'Evaluation des Risques Induits par le Travail et son Environnement).**

M. Laveilhé constate que les remontées liées au document unique ne concernent que les bâtiments, rien n'étant axé sur les personnels. La FSU fait remarquer que le document tel qu'il est conçu actuellement ne permet pas aux personnels de se saisir des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier, ce que M. Laveilhé approuve. Une réflexion devrait être menée pour inverser cette tendance.

## **Présentation du B.O. n° 32 du 5 décembre 2013.**

Il définit les orientations stratégiques nationales pour les CHSCT.

Dans le préambule, est rappelé qu'il « *est de la responsabilité de l'employeur d'assurer leur santé et leur sécurité (aux personnels), éléments essentiels d'une politique de ressources humaines respectueuse des agents* ».

Par ailleurs, dans le cadre de « *la transformation des CHS en CHSCT* », l'accent est mis sur la notion de « *bien-être au travail* ». Ainsi, « *une organisation du travail soucieuse du bien-être des personnels doit être recherchée et pour ce faire, l'encadrement jouera un rôle crucial* ». Il est donc préconisé « *l'élargissement du champ de compétences des CHSCT aux conditions de travail : c'est le cœur de la réforme de 2012* ».

Enfin, le BO déplore, qu'en matière de prévention des risques psychosociaux, les actions des CHSCT « *se limitent souvent à des actions de réparation* » et non à de réels plans de prévention.

## **Programmes annuels des visites du CHSCT**

Sont évoquées les situations suivantes :

**Bonnac/Le Vernet** : problèmes de locaux ayant des incidences sur la répartition pédagogique des élèves. La visite est actée par les membres du CHSCT et fixée au mardi 17 décembre après-midi.

**Collège Bayle** : la FSU indique que la situation s'est très nettement améliorée. L'ensemble des personnels a retrouvé une réelle sérénité. Le CHSCT s'accorde à dire qu'une visite n'est donc pas nécessaire.

**Saverdun maternelle et élémentaire** : une visite sera nécessaire dans le courant de l'année afin de vérifier la réception des travaux préconisés dans le cadre de la visite du CHSCT de l'année scolaire précédente.

**Cité scolaire de Mirepoix** : les informations recueillies par le SE-UNSA et la FSU sur les conditions de travail problématiques de certains personnels semblent contradictoires. Alertée par des personnels, la FSU a demandé qu'une visite ait lieu. Dans l'attente de précisions, la visite de cette dernière est reportée.

**Collège de Seix** : des problèmes de ménage dans le gymnase compromettent l'enseignement de l'EPS. Le SE-UNSA demande que dans un premier temps l'IA-IPR EPS intervienne. Le CHSCT interviendra dans un deuxième temps. Demande validée par le CHSCT.

**La Bastide-sur-l'Hers** : l'équipe enseignante a saisi le CHSCT et Mme la DASEN pour des problèmes de fuite d'eau. Mme la DASEN doit écrire aux élus. Le CHSCT n'intervient donc pas pour l'instant.

## Questions diverses de la FSU, le SE-UNSA n'en ayant pas déposé

Ecole le Cardé : des problèmes de capacité d'accueil des classes du premier étage sont soulevés par l'équipe. Le CHSCT n'intervient pas pour l'instant car la commission de sécurité doit passer dans l'école courant décembre.

### Les conditions de travail

La FSU souhaite qu'une réelle réflexion sur les conditions de travail des différents personnels soient menées et demande que les axes de réflexion suivants soient à l'ordre du jour des groupes de travail du CHSCT :

- la réforme des rythmes scolaires et l'accueil du handicap dans le premier degré : quel impact sur les conditions de travail ?
- la situation des TZR
- l'accueil des enseignants stagiaires dans le second degré

L'administration semble réticente à traiter une telle question. Elle attend que la formation des membres du CHSCT concernant les risques psychosociaux programmée le 5 décembre ait lieu.

**Le prochain CHSCT est fixé au 23 janvier 2014.**

## **Du CHS au CHSCT : pour reprendre la main sur notre métier !**

En posant cette dernière question diverse, la FSU affirme pleinement sa volonté d'inscrire la notion de « conditions de travail » dans le cadre des CHSCT comme le préconise le B.O. du 5/09/2013. Nous serons donc particulièrement vigilants à ce que, dans cette instance, les revendications suivantes, au service de tous les personnels de l'Education Nationale, soient prises en compte :

la transformation des CHS en CHSCT doit être effective. Pour cela, une réelle réflexion sur les conditions d'exercice des différents personnels doit être menée. En effet, les nouvelles formes de management axées sur la culture du résultat, l'évaluation des performances, les suppressions de postes et les injonctions incessantes entraînent une multiplication des tâches qui ne font plus sens pour les personnels. Cela se traduit par de la fatigue, de l'épuisement professionnel, de la culpabilité et un sentiment de ne plus pouvoir faire correctement son métier.

les CHSCT ne doivent pas se limiter à des « *couloirs humanitaires dans une organisation qui maltraite le travail* », ni à des instances où l'on écoute la souffrance et où l'on gère l'après-coup. (Yves Clot, titulaire de la chaire de psychologie du travail au Conservatoire National des Arts et Métiers ). Ils doivent être des lieux où se met en place une réelle prévention des risques psychosociaux par le biais d'une réflexion approfondie sur le travail.

les CHSCT doivent permettre aux personnels de réfléchir ensemble à ce que recouvre la notion de travail bien fait. Pour ce faire, il faut aller à l'encontre de la tendance actuelle qui vise à normer les situations professionnelles, développant ainsi les bonnes pratiques et niant le savoir d'expérience de ceux qui travaillent. Nous revendiquons fortement que l'analyse du travail ne peut se faire sans les personnels.

### **Pourquoi, à la FSU, sommes-nous si attachés à ces revendications ?**

Parce qu'il faut sortir d'une logique de gestion des personnels qui les stigmatise et les culpabilise. En effet, « *ce ne sont pas les travailleurs qui sont trop fragiles, trop petits ou à soigner. C'est le travail et l'organisation qu'il faut soigner. C'est elle qui est trop étriquée et qui pousse de plus en plus de professionnels à endurer un travail ni fait ni à faire* ». (Yves Clot)

Parce qu'il faut envisager la souffrance au travail, le stress, la pénibilité et les risques psychosociaux comme des symptômes de la mauvaise santé du travail, de son organisation et de sa conception.

Parce que pour faire un travail de qualité, les personnels doivent se reconnaître dans ce qu'ils font et doivent sentir qu'on leur fait confiance.

Parce qu'il faut arrêter de pousser le système vers l'excellence, la performance et le zéro défaut. Il faut produire une organisation qui n'empêche pas les personnels de travailler. Comme le rappelle le B.O. du 5/09/2013, il en va de la responsabilité de nos hiérarchies.

**Si vous estimez que votre travail est actuellement empêché,  
nous vous invitons à saisir les membres de la FSU qui siègent au CHSCT.**

Odile Miralles ([odile.miralles@ac-toulouse.fr](mailto:odile.miralles@ac-toulouse.fr)), Hélène Gasulla ([Helene.Gasulla@ac-toulouse.fr](mailto:Helene.Gasulla@ac-toulouse.fr)), Ernest Nicole ([nicole.ernest@ac-toulouse.fr](mailto:nicole.ernest@ac-toulouse.fr)), Cros Nadine ([nadine.cros1@ac-toulouse.fr](mailto:nadine.cros1@ac-toulouse.fr)), Rigal Béatrice ([beatrice.rigal@ac-toulouse.fr](mailto:beatrice.rigal@ac-toulouse.fr)), Bronner Agnès ([agnes.bronner@ac-toulouse.fr](mailto:agnes.bronner@ac-toulouse.fr)), Coste Doja ([doja.coste@ac-toulouse.fr](mailto:doja.coste@ac-toulouse.fr)), Isabelle Richardeau ([Isabelle.Richardeau@ac-toulouse.fr](mailto:Isabelle.Richardeau@ac-toulouse.fr))

# REUNION D'INFORMATION SYNDICALE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013



SNUipp-FSU

## RYTHMES SCOLAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL : quelques conclusions et quelques témoignages

Par ce mercredi après-midi, malgré une semaine chargée, une quarantaine d'enseignants étaient en discussion autour de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ainsi que sur le sujet des conditions de travail.

Echanges variés et riches montrant combien dans chaque école, on réfléchit, combien on peut être exaspéré, en colère... combien en fonction de la commune d'implantation, les réalités sont différentes. Si ici cela fonctionne et est satisfaisant, là c'est la galère...

Une chose est sûre : si les inégalités entre les écoles existaient déjà (des études montraient un écart de 1 à 10 en termes de moyens alloués), elles ne font que s'accroître avec la réforme. Ainsi en est-il de cette commune qui a mis en place une garderie pour les enfants sur le temps périscolaire et de cette autre qui finance des intervenants sportifs brevets d'état, des animateurs, des musiciens... De nombreux collègues dénoncent cette inégalité, le SNUipp alerte sur ce sujet depuis le début.

Notre ministre a énoncé sur une antenne radio que « le bénéfice sur les apprentissages était bien réel ». Mr Peillon doit avoir des données que nous n'avons pas en Ariège... Car pour nous, professionnels, au contact quotidien avec les élèves cela nous paraît difficile à évaluer à ce jour voire impossible (peut-être sommes-nous plus modestes ?). Là aussi les ressentis, car on peut s'interroger sur les outils de mesure du ministère (!), sont variés : certains collègues ressentent une plus grande fluidité dans le déroulé des journées, d'autres ressentent une dégradation de la disponibilité des élèves (fatigue) en fin de semaine, pour d'autres les après-midi... et bien sûr cela ne pouvant être dissocié de ce qui se passe sur les temps périscolaires, à la maison dans la famille... Du côté des parents, des insatisfactions sont évoquées avec une difficulté pour eux de les faire entendre. Donc du côté « bénéfice enfants », pas flagrant...

Pour de nombreux collègues la classe le mercredi matin est problématique. La perte d'une coupure dans la semaine semble rendre les élèves moins disponibles, une fatigue importante est notée en fin de semaine. Cela est d'autant plus sensible en maternelle. Cela impacte aussi nos conditions de travail, l'amplitude de temps passé à l'école est plus grande, surtout dans les endroits où la pause méridienne est longue.

De plus dans certains cas, l'organisation est si complexe qu'elle en devient obscure aux yeux même des enfants, d'autant plus qu'ils sont jeunes. La journée au lieu de constituer un tout repérant n'apparaît plus que comme une succession de moments, n'obéissant pas aux mêmes règles, aux mêmes lois alors même que l'espace est le même et parfois les personnes référentes le sont aussi. Ainsi pour un jeune enfant comment comprendre que de 9h à 12h c'est la maîtresse qui mène la danse et que l'ATSEM amène une aide mais qu'à 16h30 c'est l'ATSEM maintenant qui mène la danse parce que là elle est « animatrice »... Pour le coup pas facile à suivre ...

Il apparaît donc clairement que la complémentarité des moments et des espaces et des fonctions (un des objectifs de la réforme) n'est dans la majorité des cas pas pensée conduisant à des incohérences... car quand même le petit qui arrive à 7h30 et repart à 18h30, pour lui, que là il soit à la garderie, là à l'ALAE, là en TAP, là en classe... qu'est ce que ça change ? Lui, il a besoin d'espaces et de temps à fonctions facilement identifiables, cohérents pour pouvoir grandir et apprendre... Lui quand il est petit et qu'il a sommeil, il doit pouvoir aller au lit...

D'ailleurs est-ce beaucoup plus clair pour les professionnels ? Là je suis responsable des enfants et des activités, là je suis sous responsabilité d'un autre adulte... que parfois même « je remplace » quand il est en grève (SMA oblige !)... Facile pour construire une identité professionnelle !

Et du côté des responsabilités, pas plus clair : que penser de cette directrice d'école qui conduit les petits de maternelle le mercredi à midi sur la structure d'accueil parce que rien n'a été prévu ?

Bien sûr on nous rétorquera que cela (créer le sens, le lien) est bien de la responsabilité des différents professionnels. Oui, mais pour cela il faut du temps de travail prévu pour les uns et les autres... et du temps, constat est fait qu'il n'y en a pas, pour personne !

Ce qui est clair, par contre, c'est le constat, s'appuyant sur des faits, d'une dégradation dans de nombreuses communes de la relation entre mairie ou SIVE et écoles... pouvant relever malheureusement maintenant d'un réel rapport de force.

Les échanges ont permis l'évocation d'autres raisons encore, autres que celle déjà évoquée de l'organisation des temps et des espaces (pas la moindre) :

- Une volonté apparente d'une plus grande mainmise des communes sur l'école avec des enseignants non pris en compte, méprisés. Ici ou là des propos du type « On paye alors vous faites ce que l'on vous dit ! » Ici ou là de nouveaux rythmes (allongement pause méridienne) mis en place aux vacances de Toussaint avec des enseignants mis devant le fait accompli... Là des propos véhéments tenus à l'égard des enseignants... Ici une commune qui veut organiser ou avoir un droit de regard sur les temps d'APC... Là des enseignants pris à partie vivement en tant que représentants de l'Education Nationale( !) « Vous l'Education Nationale »...
- Des problématiques de financement de la réforme se traduisant par une baisse du budget et des moyens alloués à l'école pour financer le périscolaire. Ici une cantine donc une ATSEM en moins sur l'école, là 30000€ pour le périscolaire donc plus « d'intervenant sports » pour l'école, là plus « d'intervenant musique »...
- Le risque d'une territorialisation est pointé avec tous ces dangers. Le SNUipp rappelle que l'administration reste le garant du caractère national de l'Education. Elle doit aussi défendre les collègues.

...Evidemment à ce stade, dans ces conditions, pour développer un travail partenarial, ce n'est pas gagné ! Nous pourrions penser, dans une volonté d'être constructif, que la réforme est positive du côté du périscolaire. Et bien dans de trop nombreux cas, la situation pour les structures et les personnels s'est encore un peu plus précarisée.

Ici, on est passé à un animateur pour 18 au lieu de 14... ce qui fait deux animateurs de moins entre midi et deux...

Là les personnels partant à la retraite n'ont pas été remplacés par des personnels formés. On est allé chercher des personnels communaux qui étaient sur d'autres fonctions qui n'avaient rien à voir... Ont-ils eu bien le choix ?

Par ailleurs, comme on est sur « des taux d'encadrement assouplis », les structures perdent une partie de la prestation de service versée par la CAF. Elles recevront une aide nouvelle forfaitaire pour les TAP... mais quand les structures font leur compte... il y a un manque à gagner, du coup, certaines de ces structures, notamment associatives, sont en danger ; leur existence même est remise en cause.

Un plus pour les enfants, bien sûr ?

Alors pendant la RIS, face à tout cela, on s'est dit qu'il fallait être plus que vigilant car en France l'Education est encore nationale et pas territoriale ! Que cette réforme, telle qu'enclenchée actuellement, allait dans le sens d'une déréglementation dangereuse...

Alors pendant la RIS, on s'est dit que cette réforme et la façon dont elle s'organise en Ariège sont révélatrices du fait que l'administration a oublié une part essentielle de ses responsabilités : celle de garantir aux salariés que nous sommes de bonnes conditions de travail. N'aurait-elle pas oublié, lâché les enseignants pour satisfaire aux demandes des élus, de certaines organisations ?

Alors pendant la RIS, on a réaffirmé qu'il fallait repenser l'école sous tous ses aspects, dans sa globalité : les rythmes oui, mais aussi les effectifs, les programmes, la formation continue, les RASED... sans quoi la réforme des rythmes qu'elle quelle soit ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau qui n'aura comme résultat qu'une fatigue généralisée, une déception généralisée, un ras-le-bol de la profession...

Alors pendant la RIS, on s'est même mis à imaginer des choses... à voir plus loin ...

Est-ce que ce ne serait pas le ministère qu'il faudrait réformer d'abord ? Aller vers un ministère unique qui regrouperait tous les personnels de l'éducation : enseignants, animateurs... peut-être qu'au bout il y aurait moins de tensions, moins d'incompréhensions, moins de perte de temps, moins de perte d'énergie et un projet d'éducation cohérent pour les enfants... peut-être même que ce projet d'éducation pourrait réinterroger un réel projet de société ...

Sur le plan de l'action, des collègues ont regretté que le SNUipp ne se soit pas rallié à la grève du 14 novembre. Les collègues expriment également un besoin de mobilisation unitaire et tentant d'associer les parents d'élèves. Le SNUipp entend le sentiment d'exaspération et de colère émanant de nombreuses équipes. En proposant une grève nationale la plus unitaire possible le 5 décembre, il donne un cadre national à l'expression des personnels par la grève.